



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 5 septembre 2020

De 10 heures à 12 heures

Hugues D. tient à remercier les membres présents et ceux qui ont adressé des pouvoirs.

A titre d'introduction, Hugues D. en sa qualité de Président a rappelé le contexte et les raisons qui ont justifié de la tenue de cette assemblée générale de manière anticipée.

Cette assemblée générale avait été annoncée par un email adressé à l'ensemble des adhérents le 23 juin dernier. Cette communication avait pour principal objectif de mettre fin à des échanges d'emails dans lesquels l'ensemble des adhérents avait été destinataire.

Hugues D. confirme que certains emails à l'origine de ces réactions en chaîne avaient été adressés par certains membres à d'autres membres. Ces mails ne sont aucun cas l'expression officielle de l'amicale. Seuls les emails adressés par Hugues D. de la boîte suivante : [911apn@gmail.com](mailto:911apn@gmail.com) sont les emails officiels de l'Amicale et qui engagent valablement cette dernière.

Hugues D. a rappelé le contexte de sa nomination en tant que président de l'Amicale et également de l'ensemble des membres composant actuellement le conseil d'administration de l'Amicale. En 2018 et 2019, Gérard A., en sa qualité de Président a souhaité passer la main à une nouvelle équipe. Hugues D. et l'équipe actuelle ont accepté de prendre le relais afin d'assurer le maintien de notre association. A l'époque, il avait été envisagé de procéder à la dissolution anticipée de notre amicale. Afin d'éviter ce triste scénario, la nouvelle équipe a pris le relais.

Après ce rappel introductif, la séance s'est poursuivie en suivant l'ordre des résolutions tel qu'il avait été transmis aux adhérents.

### **1ère résolution : Election du Secrétaire de séance**

Antoine A. s'est porté candidat au poste de Secrétaire de séance et a été élu par les membres présents physiquement et représentés.

### **2ème résolution : Bilan d'activité 2020 et Quitus moral**

Le Président a présenté le Bilan d'activité 2020 de l'Amicale. Ce dernier a reconnu qu'il s'agissait d'un bilan d'activité plutôt maigre et qu'il s'expliquait principalement en raison de la crise sanitaire.

Hugues D. a fait un rappel des sorties qui ont été effectuées, celle dédiée au cabaret et la suivante consacrée aux des abbayes de Normandie.

Pendant ce confinement à compter du mois de mars, rien n'a pu être fait en terme de sortie.

Au mois de septembre, différents évènements sont planifiés :

- Auto Rétro à Rouen consacré aux Porsche, week-end 19/20 septembre ;
- Sortie de Saint Malo sur le thème du Spa & du Golf, week-end du 16 -17 & 18 octobre ;
- Sortie du Havre au lieu et place de la sortie Porsche & Harley, le dimanche 27 septembre où nous participerons en tant qu'exposants (10 voitures ; pour les volontaires merci d'envoyer un mail au Président.) ;
- Sortie de Pacy à Anet dans l'Eure / Eure & Loir, avec visite du garage GT CLASSIC le 22 novembre ;
- Repas de Gala qui se tiendra le 5 décembre 2020.

Concernant le Porsch'Color 2021 (Porsch'Color 2020 reporté), Hugues D. a rappelé les raisons pour lesquelles le Porsch'Color 2020, a été reporté en 2021 et non pas annulé. L'annulation en terme de démarches et de suivi auprès des inscrits aurait été très compliquée. Il est vrai que notre structure aurait eu du mal à assurer de manière efficace ce remboursement. En outre, sur le plan financier, des dépenses ont été effectuées et leurs charges devaient être supportées définitivement par l'Amicale.

Pour illustration, les frais de publicité dans les journal RS magazine pour un montant de 3600 €.

Sur les dépenses effectuées en vue de l'organisation du Porsch Color 2020, Hugues D. a rappelé que la plupart des frais concerne des achats d'affaires destinés à être revendus lors du Porsch'Color pour un montant de l'ordre de 12 000 €.

Enfin, pour cette édition reportée en 2021, la municipalité d'Honfleur nous met à disposition la salle du grenier à sel gratuitement. Ce n'était pas le cas en 2020 car cette salle était occupée en raison notamment de la tenue des élections municipales qui avait déplacé des salons devant se tenir dans ce lieu. Ce changement favorable devrait nous permettre de faire ainsi l'économie de la location d'une salle pour un montant de 3 000 €.

A ce jour, nous avons reçu 485 inscriptions et suite à notre annonce de report, 8% des personnes inscrites ont demandé le remboursement. Nous devrions procéder au remboursement de ces personnes dès que les inscriptions au Porsch'Color seront de nouveau réouvertes (probablement courant novembre prochain).

Gérard A. a souhaité connaître les raisons pour lesquelles une personne aurait déjà été remboursée par virement le 24 juin dernier et considéré que ce type de situation était en contradiction avec le principe général de non-remboursement. Des vérifications vont être faites et leur résultat vous sera communiqué ultérieurement.

En réponse à une question posée par l'assemblée, le président a confirmé que l'organisation du Porsch Color 2021 était donc financièrement sans risques.

L'Assemblée accorde Quidus moral au Président. Aucune personne n'a voté contre ni s'est abstenue.

### **3ème résolution : Bilan prévisionnel des comptes 2020 et Quidus 2020**

Le Trésorier a présenté les comptes prévisionnels 2020 de l'Amicale tels qu'ils ressortent de la situation bancaire à début septembre 2020. Les comptes du Porsch'Color 2020 reporté en 2021 ont été présentés à la résolution précédente. L'Assemblée a débattu de ces questions.

L'ensemble des questions avaient déjà été soulevées dans le cadre de la précédente résolution (notamment les questions financières relatives au Porsch'Color).

Sur les questions financières, Gérard A. a insisté sur le fait que le compte bancaire de l'Amicale ouvert dans les livres du Crédit Agricole présentait un solde créditeur de plus 10 000 € lorsqu'il a quitté ses fonctions de président. Le Président lui a confirmé devant l'assemblée que ledit compte était toujours crédité du même montant et qu'il constituait un « trésor de guerre » de l'amicale pour faire face à un imprévu.

L'Assemblée approuve les comptes prévisionnels et accorde Quitus financier au Conseil et au Trésorier. Aucune personne n'a voté contre ni s'est abstenue.

#### **4ème résolution : Désignation d'un Contrôleur des comptes**

A l'initiative du Président, il est proposé à l'Assemblée de coopter un volontaire pour exercer le contrôle des comptes de fin d'année de l'Amicale.

Personne ne s'est porté candidat à ce poste.

#### **5ème résolution : Cotisation 2021**

Compte tenu de la crise sanitaire, le Conseil d'Administration a fixé exceptionnellement la cotisation annuelle 2021 à 50 €, payable en une (1) fois, lors de l'AGO et au plus tard avant fin décembre 2020 pour les renouvellements des membres ayant payé leur cotisation 2020.

Comme pour les années précédentes, il a été décidé de ne pas faire appel à un droit d'entrée pour les nouveaux adhérents en 2021, l'Assemblée en a débattu.

L'Assemblée ratifie la Cotisation 2021. Aucune personne n'a voté contre ni s'est abstenue.

#### **6ème résolution : Calendrier prévisionnel des Sorties pour la fin de l'exercice 2020 et pour l'exercice 2021**

Cette résolution n'a pas fait l'objet d'un vote particulier, mais les sorties de la fin de l'exercice 2020 ont été présentées dans le cadre du bilan d'activité 2020.

Concernant les sorties 2021, celles-ci sont en cours de préparation.

#### **7ème résolution : Questions diverses.**

Gérard A. a tenu à s'expliquer sur les raisons de l'envoi de son e-mail à l'ensemble des membres de l'Amicale. Il s'est considéré atteint par l'envoi de ces emails et rappelé qu'il aurait aimé avoir certaines explications dans le cadre d'une conversation orale directement avec les personnes concernées. Il a rappelé qu'il aurait souhaité une réaction officielle du Président.

Comme indiqué au début de notre assemblée, Hugues D. a rappelé qu'il s'agissait d'échanges personnels entre certains membres et qui n'étaient pas des emails officiels de l'amicale. Ce point a d'ailleurs été rappelé dans le mail du 23 juin dernier adressé par Hugues D. à l'ensemble des membres. Et conformément, à ce qu'il a été précisé en introduction, seul le Président communique valablement au nom de l'amicale.

#### **8ème et 9ème résolutions : Renouvellement de sept (7) Administrateurs et d'un nouvel administrateur**

Il s'agit de deux résolutions car elles portent d'une part, sur le renouvellement du conseil d'administration actuel et d'autre part sur l'arrivée de Béatrice D.:

- M. Hugues DORSNER en qualité de Président
- M. Gérard LAVIGNE en qualité de vice-président
- M. Jacques LAMBERT en qualité de Trésorier
- M. Jean Marc POLBOS en qualité de vice-Trésorier
- M. Pascal TRIPLET en qualité de vice-Président
- M. Richard THOUMIRE en qualité de vice-Secrétaire
- M. Antoine ARSAC en qualité de Secrétaire
- Me Béatrice DORMEVAL en qualité de nouveau membre

Les membres du conseil d'administration se sont abstenus de voter à titre personnel. Ils ont accepté de représenter des membres absents physiquement (deux membres du conseil d'administration en qualité de représentant et cela a été rappelé à l'assemblée).

Compte tenu du contexte, il a été décidé que le vote se fasse à bulletin secret.

Deux scrutateurs ont accepté de recevoir les bulletins et de compter les voix.

**Au final, sur 37 votants, 19 personnes ont voté pour le renouvellement du conseil et l'entrée de Béatrice D. 18 personnes se sont abstenues.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été déclarée terminée vers 11 h 40.

Antoine A.

Secrétaire

Hugues D.

Président